

Seahorse XF Glycolysis Stress Test Kit, Part Number 103020-100

Section 1. Identification

Identificateur de produit	: Seahorse XF Glycolysis Stress Test Kit, Part Number 103020-100	
Réf. (kit chimique)	: 103020-100	
Référence	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Non disponible.
	: 2-deoxyglucose	Non disponible.
	: Oligomycin	Non disponible.

Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

Utilisations identifiées	: <input checked="" type="checkbox"/> Uniquement des fins de recherche.	
	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose	6 x 54.048 mg
	: 2-deoxyglucose	6 x 246.24 mg
	: Oligomycin	6 x 16.572 mg
Utilisations non recommandées	: <input checked="" type="checkbox"/> Ne pas utiliser pour des procédures de diagnostic (RUO).	

Fournisseur/Fabricant : Agilent Technologies, Inc.
5301 Stevens Creek Blvd
Santa Clara, CA 95051, USA
800-227-9770

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (indiquer les heures de service) : CHEMTREC®: 1-800-424-9300

Section 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange

 Glucose

POUSSIÈRES COMBUSTIBLES - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH

Mention d'avertissement	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Attention
	: 2-deoxyglucose	Pas de mention de danger.
	: Oligomycin	Pas de mention de danger.
Mentions de danger	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Peut former des concentrations de poussière combustibles dans l'air.
	: 2-deoxyglucose	Aucun effet important ou danger critique connu.
	: Oligomycin	Aucun effet important ou danger critique connu.
Conseils de prudence		
Prévention	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Non applicable.
	: 2-deoxyglucose	Non applicable.
	: Oligomycin	Non applicable.
Intervention	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Non applicable.
	: 2-deoxyglucose	Non applicable.
	: Oligomycin	Non applicable.
Stockage	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Non applicable.
	: 2-deoxyglucose	Non applicable.
	: Oligomycin	Non applicable.

Section 2. Identification des dangers

Élimination	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	Non applicable. Non applicable. Non applicable.
Éléments d'une étiquette complémentaire	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Empêcher l'accumulation de poussière. Aucun connu. Aucun connu.
Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	Aucun connu. Aucun connu. Aucun connu.

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	Substance Substance Mélange
------------------------------	---	-----------------------------------

Nom des ingrédients	Synonymes	% (p/p)	Numéro CAS
<input checked="" type="checkbox"/> Glucose Glucose	Dextrose	100	50-99-7
2-deoxyglucose 2-désoxy-D-glucose	2-deoxyglucose	100	154-17-6

Les plages de concentration indiquées ci-dessus pour les ingrédients dangereux sont des plages prescrites. Les concentrations réelles ou les plages de concentration réelles sont retenues en tant que secret industriel.

Le produit ne contient aucun autre ingrédient exigeant une déclaration dans cette section, selon les connaissances actuelles du fournisseur et les concentrations de classification en vigueur.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Section 4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.
	2-deoxyglucose	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.
	Oligomycin	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Section 4. Premiers soins

Inhalation	:	Glucose	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
		2-deoxyglucose	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
		Oligomycin	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
Contact avec la peau	:	Glucose	Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
		2-deoxyglucose	Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
		Oligomycin	Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
Ingestion	:	Glucose	Laver la bouche avec de l'eau. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical.
		2-deoxyglucose	Laver la bouche avec de l'eau. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
		Oligomycin	Laver la bouche avec de l'eau. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux	:	Glucose	Une exposition à des concentrations atmosphériques au-dessus des limites d'exposition réglementaires ou recommandées peut éventuellement entraîner une irritation des yeux.
		2-deoxyglucose	Aucun effet important ou danger critique connu.
		Oligomycin	Aucun effet important ou danger critique connu.
Inhalation	:	Glucose	Une exposition à des concentrations atmosphériques au-dessus des limites d'exposition réglementaires ou recommandées peut éventuellement entraîner une irritation du nez, de la gorge et des poumons.
		2-deoxyglucose	Aucun effet important ou danger critique connu.
		Oligomycin	Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 4. Premiers soins

Contact avec la peau	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Ingestion	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation rougeur Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
Inhalation	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation des voies respiratoires toux Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
Contact avec la peau	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
Ingestion	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.






Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées. Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées. Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
Traitements particuliers	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	Pas de traitement particulier. Pas de traitement particulier. Pas de traitement particulier.
Protection des sauveteurs	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés	:  Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	Utiliser de la poudre EXTINCTRICE. Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants. Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
Agents extincteurs inappropriés	:  Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	Éviter les milieux à pression élevée dans lesquels il y a un risque de formation d'un mélange d'air et de poussières potentiellement explosible. Aucun connu. Aucun connu.
Dangers spécifiques du produit	:  Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	Peut former un mélange explosible d'air et de poussières en cas de dispersion. Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion. Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.
Produit de décomposition thermique dangereux	:  Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: composés halogénés oxyde/oxydes de métal
Mesures spéciales de protection pour les pompiers	:  Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée. En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.
Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu	:  Glucose 2-deoxyglucose	Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive. Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Oligomycin

masque couvre-visage à pression positive. Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences

:  Glucose

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les poussières. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

2-deoxyglucose

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Oligomycin

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Intervenants en cas d'urgence

:  Glucose

Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

2-deoxyglucose

Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Oligomycin

Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Précautions environnementales

:  Glucose

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

2-deoxyglucose

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Oligomycin

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de nettoyage :  Glucose

Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Ramasser le déversement à l'aide d'un aspirateur ou d'un balai et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment identifié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

2-deoxyglucose

Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement. Ramasser le déversement à l'aide d'un aspirateur ou d'un balai et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment identifié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Oligomycin

Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement. Ramasser le déversement à l'aide d'un aspirateur ou d'un balai et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment identifié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures de protection :  Glucose

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les poussières. Éviter la formation de poussière pendant la manipulation et éviter toutes les sources d'inflammation possibles (étincelle ou flamme). Empêcher l'accumulation de poussière. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter le appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les équipements électriques et éclairages doivent être protégés conformément aux normes en vigueur afin d'éviter le contact de la poussière avec les surfaces chaudes, les étincelles ou les autres sources d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pour éviter un incendie ou une explosion, pendant le transfert d'un produit, dissiper l'électricité statique en mettant à la terre et en attachant les récipients et l'équipement avant le transfert du produit. Les contenants (ou récipients) vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce contenant (ou récipient). Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

2-deoxyglucose

Oligomycin

Section 7. Manutention et stockage

Conseils sur l'hygiène générale au travail

:  Glucose

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

2-deoxyglucose

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

Oligomycin

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

:  Glucose

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants (ou récipients) non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

2-deoxyglucose

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants (ou récipients) non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

Section 7. Manutention et stockage

Oligomycin

Température de stockage: température ambiante.
Entreposer conformément à la réglementation locale.
Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson.
Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants (ou récipients) non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Aucun.

Indices d'exposition biologique

Aucun index d'exposition connu.

Contrôles d'ingénierie appropriés

: Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

Contrôle de l'action des agents d'environnement

: Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection oculaire/ faciale

: Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux.

Protection de la peau

Protection des mains

: Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.

Protection du corps

: L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- Autre protection pour la peau** : Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.
- Protection respiratoire** : En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

Toutes les propriétés sont mesurées à température et pression standard, sauf indication contraire.

Apparence

État physique	: Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	Solide. Solide. Solide.
Couleur	: Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	Non disponible. Non disponible. Blanc.
Odeur	: Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	Non disponible. Non disponible. Inodore.
Seuil olfactif	: Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	Non disponible. Non disponible. Non disponible.
pH	: Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	Non disponible. Non disponible. Non disponible.
Point de fusion et point de congélation	: Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	146°C (294.8°F) 146 à 147°C (294.8 à 296.6°F) Non disponible.
Point d'ébullition, point d'ébullition initial et plage d'ébullition	: Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	Non disponible. Non disponible. Non disponible.
Point d'éclair	: Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	Non applicable. Non applicable. Non applicable.
Taux d'évaporation	: Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	Non disponible. Non disponible. Non disponible.
Inflammabilité	: Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	Non disponible. Non disponible. Non disponible.
Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	: Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	Non applicable. Non applicable. Non applicable.
Tension de vapeur	: Non disponible.	
Densité de vapeur relative	: Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	Non applicable. Non applicable. Non applicable.
Densité relative	: Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	1.56 Non disponible. Non disponible.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

Solubilité	Médias	Résultat
	<input checked="" type="checkbox"/> Glucose l'eau	Soluble
	<input checked="" type="checkbox"/> 2-deoxyglucose l'eau	Soluble
Coefficient de partage n-octanol/eau	<input checked="" type="checkbox"/> Glucose	-3.24
	2-deoxyglucose	Non disponible.
	Oligomycin	Non applicable.
Température d'auto-inflammation	<input checked="" type="checkbox"/> Glucose	500°C (932°F)
	2-deoxyglucose	Non applicable.
	Oligomycin	Non applicable.
Température de décomposition	<input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Non disponible.
	2-deoxyglucose	Non disponible.
	Oligomycin	Non disponible.
Viscosité	<input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Non applicable.
	2-deoxyglucose	Non applicable.
	Oligomycin	Non applicable.
Caractéristiques des particules		
Taille médiane des particules	<input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Non disponible.
	2-deoxyglucose	Non disponible.
	Oligomycin	Non disponible.

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité	<input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
	2-deoxyglucose	Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
	Oligomycin	Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
Stabilité chimique	<input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Le produit est stable.
	2-deoxyglucose	Le produit est stable.
	Oligomycin	Le produit est stable.
Risque de réactions dangereuses	<input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
	2-deoxyglucose	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
	Oligomycin	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
Conditions à éviter	<input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Éviter la formation de poussière pendant la manipulation et éviter toutes les sources d'inflammation possibles (étincelle ou flamme). Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pour éviter un incendie ou une explosion, pendant le transfert d'un produit, dissiper l'électricité statique en mettant à la terre et en attachant les récipients et l'équipement avant le transfert du produit. Empêcher l'accumulation de poussière.
	2-deoxyglucose	Aucune donnée spécifique.

Section 10. Stabilité et réactivité

Oligomycin

Aucune donnée spécifique.

Matériaux incompatibles

: Glucose

2-deoxyglucose

Oligomycin

Réactif ou incompatible avec les matières suivantes :
matières oxydantes
Peut réagir ou être incompatible avec des matières oxydantes.
Peut réagir ou être incompatible avec des matières oxydantes.

Produits de décomposition dangereux

: Glucose

2-deoxyglucose

Oligomycin

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
<input checked="" type="checkbox"/> Glucose Glucose	DL50 Orale	Rat	25800 mg/kg	-

Irritation/Corrosion

 Non disponible.

Sensibilisation

Non disponible.

Mutagénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Cancérogénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Tératogénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

Renseignements sur les voies d'exposition probables

: Glucose

2-deoxyglucose

Oligomycin

Non disponible.

Non disponible.

Non disponible.

Section 11. Données toxicologiques

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Une exposition à des concentrations atmosphériques au-dessus des limites d'exposition réglementaires ou recommandées peut éventuellement entraîner une irritation des yeux. Aucun effet important ou danger critique connu.
	2-deoxyglucose Oligomycin	Aucun effet important ou danger critique connu.
Inhalation	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Une exposition à des concentrations atmosphériques au-dessus des limites d'exposition réglementaires ou recommandées peut éventuellement entraîner une irritation du nez, de la gorge et des poumons. Aucun effet important ou danger critique connu.
	2-deoxyglucose Oligomycin	Aucun effet important ou danger critique connu.
Contact avec la peau	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Aucun effet important ou danger critique connu.
	2-deoxyglucose Oligomycin	Aucun effet important ou danger critique connu.
Ingestion	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Aucun effet important ou danger critique connu.
	2-deoxyglucose Oligomycin	Aucun effet important ou danger critique connu.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation rougeur
	2-deoxyglucose Oligomycin	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
Inhalation	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation des voies respiratoires toux
	2-deoxyglucose Oligomycin	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
Contact avec la peau	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Aucune donnée spécifique.
	2-deoxyglucose Oligomycin	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
Ingestion	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose	Aucune donnée spécifique.
	2-deoxyglucose Oligomycin	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

Effets immédiats possibles : Non disponible.

Effets différés possibles : Non disponible.

Exposition de longue durée

Effets immédiats possibles : Non disponible.

Effets différés possibles : Non disponible.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Généralités : Glucose

2-deoxyglucose
Oligomycin

L'exposition répétée ou prolongée à la poussière peut entraîner une irritation respiratoire chronique.
Aucun effet important ou danger critique connu.
Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 11. Données toxicologiques

Cancérogénicité	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Mutagénicité	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Toxicité pour la reproduction	: <input checked="" type="checkbox"/> Glucose 2-deoxyglucose Oligomycin	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Orale (mg/kg)	Cutané (mg/kg)	Inhalation (gaz) (ppm)	Inhalation (vapeurs) (mg/l)	Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l)
<input checked="" type="checkbox"/> Glucose Glucose	25800	N/A	N/A	N/A	N/A
Oligomycin Oligomycin	110784.0	N/A	N/A	N/A	N/A

Section 12. Données écologiques

Toxicité

Non disponible.

Persistance et dégradation

Non disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogK _{ow}	FBC	Potentiel
<input checked="" type="checkbox"/> Glucose Glucose	-3.24	-	Faible

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (K_{oc}) : Non disponible.

Autres effets nocifs : Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que c'est possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Les contenants vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Section 14. Informations relatives au transport

TDG / IMDG / IATA : Non réglementé.

Protections spéciales pour l'utilisateur : **Transport dans les locaux de l'utilisateur** : toujours transporter dans des conteneurs fermés qui sont droits et sûrs. Assurez-vous que les personnes qui transportent le produit savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

Transport en vrac aux termes des instruments IMO : Non disponible.

Section 15. Informations sur la réglementation

Listes canadiennes

INRP canadien : Aucun des composants n'est répertorié.

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement) : Aucun des composants n'est répertorié.

Réglementations Internationales

Liste des substances chimiques des tableaux I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

Protocole de Montréal

Non inscrit.

Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

Convention de Rotterdam sur le consentement préalable donné en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

Protocole d'Aarhus de la CEE-ONU relatif aux POP et aux métaux lourds

Non inscrit.

Liste d'inventaire

Canada : Indéterminé.

États-Unis : Indéterminé.

Section 16. Autres informations

Historique

Date d'édition/Date de révision : 04/30/2024

Date de publication précédente : 04/28/2020

Version : 4

Légende des abréviations :

- ETA = Estimation de la toxicité aiguë
- FBC = Facteur de bioconcentration
- SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
- RPD = Règlement sur les produits dangereux
- IATA = Association internationale du transport aérien
- CVI = conteneurs en vrac intermédiaires
- code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses
- LogK_{ow} = coefficient de partage octanol/eau
- MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)
- N/A = Non disponible
- NU = Nations Unies

Procédure utilisée pour préparer la classification

Classification	Justification
Glucose POUSSIÈRES COMBUSTIBLES - Catégorie 1	Sur la base de données d'essais

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Déni de responsabilité: Les informations contenues dans le présent document reflètent l'état de connaissances d'Agilent à la date de rédaction du manuel. Par conséquent, Agilent ne peut garantir expressément ou implicitement la validité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence desdites informations.